DÉLIBÉRATIONS

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Réf.: CV/D118-2

Séance du 17 décembre 2009 - Convocation du 10 décembre 2009

Compte rendu affiché le 24 décembre 2009 Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

<u>Présents</u>: M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR,

Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. CLARET, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, MIle FERNANDES, MIle ROGER, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, M.

MANIKAS.

Absents représentés Mme SORREL-DUNAND par Mme RIVE-OLLIVIER, M. BOUREZG par M.

RODRIGUEZ, M. CHRETIN par M. AUROY, Mme BROSSARD par Mile FERNANDES, Mme MARMONIER par Mme CHIGNARD, M. VALETTE par M. BUFFARD, Mile COIN par Mile ROGER, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL par M. MANIKAS, Mme CORSET par Mme

BARTHOD.

Nombre de conseillers				
En exercice	29			
Présents	19			
Votants	29			
Exprimés	29			

Objet : Tarifs 2010 : Droits de voirie

À compter du 1er janvier 2010, les tarifs concernant les droits de voirie sont modifiés comme suit :

DROITS DE VOIRIE		2009	Minim	2010	Minim
TERRASSES	Le M²	10,26		10,36	
TENTES	Le M.L.	3,93		3,97	
ETALAGES TROTTOIRS	Le M.L.	7,30	9,71	7,37	9,81
TABLES DE CAFE	L'UNITE	9,38		9,47	
ECHAFAUDAGES	Le M.L.	4,15		4,19	
DEPOTS DE MATERIAUX	Le M²	7,30		7,37	

EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES

(définis suivant les tarifs préfectoraux pour les grands panneaux mis à dispo.des annonceurs)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- FIXE comme décrit ci-dessus les tarifs de mise à disposition du domaine public
- DIT que cette recette figure à l'article 7338 du budget communal,
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme, Neuville, le 17 décembre 2009 Le Maire, Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 04/01/2010
- Publication ou affichage le 04/01/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 4 janvier 2010 Jean-Claude OLLIVIER, Maire.